Les revenus 2017 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

Édition décembre 2018



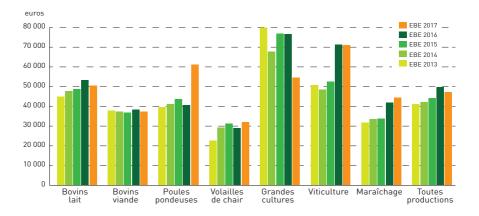






Merci aux centres de gestion et associations comptables qui par leur collaboration permettent à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire d'analyser les résultats comptables des exploitations agricoles biologiques de la région pour l'année 2017.

Ces données compilées constituent des références pour les porteurs de projet bio et permettent à chaque agrobiologiste de se situer par rapport à son projet, son système et ses ambitions.



Quelques fois un graphique parle plus qu'un éditorial. Je vous livre le tableau des EBE 2017, qui reflètent une stabilité des revenus en agriculture biologique.

On observe que l'EBE en poules pondeuses a bondi d'un tiers, en lien avec un groupe recentré cette année sur des élevages de plus grande taille en circuit long. En grandes cultures, l'EBE a diminué de la même hauteur. A noter que pour ces deux productions les effectifs sont faibles et nous appellent à être prudents quant à la généralisation des résultats pour ces productions.

Néanmoins, les effectifs des comptabilités composant tous les groupes sont en progression, ce qui permet de conforter les données.

Une bonne nouvelle de l'année 2018, est que le gouvernement a proposé en juin un nouveau plan Ambition bio 2018-2022 pour porter à 15 % la part de la SAU en agriculture biologique. Ces comptabilités compilées doivent aider les porteurs de projet (conversion, installation, reprise) à lever leurs doutes.

L'agriculture biologique réussit le pari d'être au rendez-vous du choix des consommateurs, qui par leur acte d'achat veulent influer sur le devenir des Hommes et des territoires.

Louis MICHEL Élu au Pôle bio des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

1	Principaux résultats (692 exploitations étudiées)	P4
	1.1 Les productions	p5
-	1.2 Evolution de l'EBE	
	1.3 Le travail sur l'exploitation	
	1.4 La SAU	
	1.6 Comparaison des systèmes	
	1.7 Résultats économiques	
	Bovins lait (210 exploitations)	n 11
7	2.1 Le travail sur l'exploitation	
4	2.2 La SAU	
	2.3 Les ateliers animaux	
	2.4 Analyse financière	p 14
	2.5 Résultats économiques	
	2.6 Marge brute	p 16
	Bovins viande (65 exploitations)	p 17
3	3.1 Le travail sur l'exploitation	p 18
	3.2 La SAU	
	3.3 Les ateliers animaux	
	3.4 Analyse financière	
	•	
	Poules pondeuses (22 exploitations)	p 21
4	4.1 Le travail sur l'exploitation	
	4.3 Les ateliers animaux	
	4.4 Analyse financière	p 23
	4.5 Résultats économiques	p 24
	Volailles de chair (24 exploitations)	
h	5.1 Le travail sur l'exploitation	
U	5.2 La SAU	p 27
	5.3 Les ateliers animaux	p 27
	5.4 Analyse financière	p 27
	5.5 Résultats économiques	
	Grandes cultures (20 exploitations)	
0	6.1 Le travail sur l'exploitation	p 31
	6.2 La SAU	
	6.3 Analyse financière	
7	Maraîchage (55 exploitations)	
	7.1 Le travail sur l'exploitation	
	7.2 La SAU	
	7.4 Résultats économiques	
	·	
Q	Viticulture (45 exploitations)	
O	8.1 Le travail sur l'exploitation	
	8.3 Analyse financière	
	8.4 Résultats économiques	
	LexiqueLes conseillers agriculture biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire	
	Partenaires et contacts	





Revenus 2017 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

692 exploitations étudiées

Méthodologie

Pour cette édition 2018 des revenus agricoles de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, 14 associations de gestion et de comptabilité ont apporté leur concours : AS 49, AS 44 et AS CEFIGA, le réseau des CERFRANCE de la région, les AFOCG 49, 85 et 44, COMPTACOM GECAGRI, la COGEDIS, le CEGAO et ALTEACONSEIL.

L'étude est coordonnée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire qui utilise à cet effet un outil de compilation des comptabilités garantissant l'anonymat des exploitations.

L'objectif est de déterminer des références économiques par grand système de production pour permettre aux agriculteurs biologiques de la région d'analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Fin 2017, la région Pays de la Loire comptait 2 825 exploitations certifiées bio ou bien en conversion. L'étude présentée ici permet de rassembler 692 exploitations ayant terminé leur phase de conversion bio. Les raisons de cet écart sont nombreuses : différentiel entre le nombre

d'exploitations ayant terminé leur conversion et les exploitations engagées en bio, mixité bio/conventionnel sur l'exploitation, absence de réalisation de comptabilité, dispersion importante entre les centres de comptabilité, clôture comptable sur exercice partiel...

Parmi les comptabilités recensées, certaines ont été écartées, car pour compiler les données, il fallait un exercice de 12 mois, une date de clôture entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017, pas de modification de structure juridique ni de régime fiscal dans l'année...

Dans le premier chapitre de ce document, sont présentées les analyses de l'ensemble de 692 exploitations.

Les chapitres suivants sont consacrés aux résultats des sept sous-groupes, dont les effectifs étaient suffisants pour analyser les résultats : bovins lait, bovins viande, volailles pondeuses, volailles de chair, grandes cultures, maraîchage et viticulture.

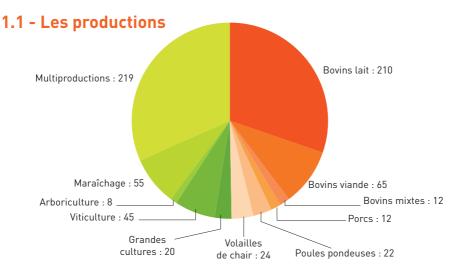
Pondération des résultats par UTA

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

	Nombre d'UTA
Chefs d'exploitation	1 par chef d'exploitation à temps plein (proratisation si travail extérieur)
Associés exploitants (GAEC, EARL)	1 par associé à temps plein (proratisation si travail extérieur)
Conjoints collaborateurs à temps plein	0,5
Conjoints collaborateurs à temps partiel	0, 25

Avertissement

D'une année à l'autre, les exploitations étudiées ne sont pas strictement les mêmes, de ce fait les comparaisons interannuelles sont délicates. Par ailleurs, la taille réduite de certains groupes (grandes cultures, volailles) doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats pour ces systèmes de production.

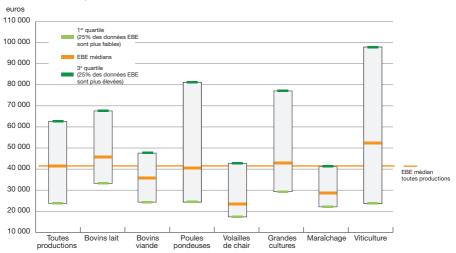


Dans l'échantillon étudié, les exploitations laitières sont surreprésentées (30 % de l'échantillon contre 18 % au niveau régional). La répartition des autres productions est en cohérence avec le profil des exploitations bio de la région (comparaison avec les données de l'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire).

Le faible nombre d'exploitations en arboriculture et en production porcine ne nous permet pas d'établir de références.

1.2 - Evolution de l'EBE

Dispersion de l'EBE par UTA (2017)



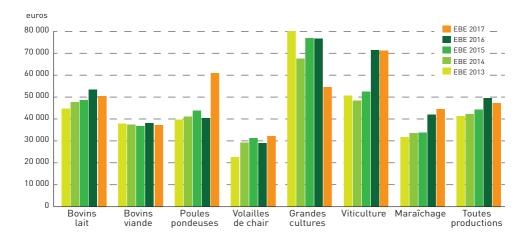
La dispersion de l'EBE par UTA est plus forte en poules pondeuses, grandes cultures et viticulture, ce qui invite à être vigilant lors de simulations s'appuyant sur la moyenne pour ces filières.



692 exploitations étudiées

L'EBE moyen s'élève à 47 804 €/UTA en moyenne en 2017, en légère baisse par rapport à l'année précédente (- 4 %).

Les disparités sont fortes suivant les systèmes de production.



En élevage bovin, les niveaux d'EBE sont proches de la moyenne des EBE observés depuis 5 ans. Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de stabilité des prix de vente en bio et lors d'une année fourragère moyenne.

En poules pondeuses, l'EBE augmente fortement cette année. Cela s'explique par un recentrage du groupe sur des ateliers de plus grande taille en circuit long.

En volaille de chair, les résultats sont stables.

En grandes cultures, l'EBE est en baisse, en lien avec des récoltes de céréales à paille 2016 médiocres, imputées sur cet exercice pour près de la moitié des exploitations.

En viticulture. L'EBE et le résultat se maintiennent à un niveau élevé.

En maraîchage, les résultats sont en progression depuis 2 ans.

1.3 - Le travail sur l'exploitation

Le travail sur l'exploitation

	Les 692 exploit	ations étudiées	Exploitations bio des	Exploitations des	
	Total Par		Pays de la Loire*	Pays de la Loire**	
Nombre d'entreprises	692		2 825	30 750	
→ dont individuelles	245		43 %	51 %	
→ dont sociétés	447				
Nombre d'UTA	1 096	1,6	1,4	1,2	
→ dont en société	820	1,8			
Nombre d'UTH	1 644	2,4			

^{*} Source: Observatoire régional de l'agriculture biologique - Données 2017 - Exploitations bio et conversion.

1.4 - La SAU

La répartition du foncier

za repartition da roneier			
	Les 692 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
	(/UTA)	Moyenne (ha)	Moyenne (ha)
Surface totale (ha)	51,8		
→ dont fermage	46,6		
→ dont propriété	5,2		
Surface agricole utile	51,5	42 ha par ETP fam.	58 ha par ETP fam.

Utilisation de la SAU

	Les 692 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations bio des Pays de la Loire	
		Moyenne (% SAU)	Moyenne (% SAU)	
Grandes cultures	19 %	24 %	40 %	
Fourrages	74 %	70 %	56 %	
Cultures spécialisées	4 %		3	
Plantations	2 %	6 %	4 %	
Autres	1 %	J	J	

1.5 - Analyse financière

Bilan financier

Bilan (€)	Les 692 exploitations étudiées				
Capital d'exploitation par UTA	254 981				
Taux d'endettement	57 %				
→ dont à court terme	17 %				
Fonds de roulement en % des stocks	133 %				
Annuités en % de l'EBE	48 %				
EBE en % du capital	19 %				

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.



^{**} Source : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Estimations 2017 à partir du Recensement agricole et Enquêtes structures

1.6 - Comparaison des systèmes

	Bovins Lait	Bovins Viande	Poules pondeuses	Volailles de chair
Nombre d'entreprises	210	65	22	24
Nombre d'UTA par exploitation 1,8		1,2	1,2	1,0
Nombre d'UTH par exploitation	2,2	1,3	1,5	1,0
SAU par UTA 59,8		96,6	26,1	19,0

Le résultat par UTA

Total (€)	24	207	18 888		22 982	17 824
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
Produit Brut	2 293	100 %	1 026	100 %	100 %	100 %
Charges opérationnelles	428 19 %		135	13 %	65 %	71 %
Charges directes	48	2 %	8	1 %	1 %	2 %
Marge brute globale	1 818	79 %	883	86 %	35 %	27 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	845	37 %	385	38 %	19 %	15 %
Résultat Courant	405	18 %	196	19 %	7 %	8 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :	Capital d'exploitation brut :								
→ Par UTA	268 896	282 967	330 851	165 006					
→ Par UTH	214 544	266 113	267 540	163 305					
→ Par Ha	4 494	2 929	12 682	8 671					
Taux d'endettement	57 %	43 %	78 %	70 %					
→ dont endettement CT	13 %	16 %	23 %	30 %					
Trésorerie nette par UTA	21 695	7 215	1 739	-3 762					
Coût de l'endettement (Frais financiers/dettes)	2 %	2 %	3 %	2 %					
Annuités/EBE	52 %	48 %	56 %	38 %					
Fonds de Roulement/Stocks 198 %		121 %	104 %	86 %					
EBE en pourcentage du capital	19 %	13 %	19 %	19 %					

Utilisation de l'EBE / UTA

EBE	50 554	37 159	61 444	31 627
Annuités	26 176	17 681	34 648	12 126

	Grandes Cultures	Viticulture	Maraîchage	Les 692 exploitations
Nombre d'entreprises	20	45	55	692
Nombre d'UTA par exploitation	1,5	1,5	1,7	1,6
Nombre d'UTH par exploitation	1,9	4,8	3,9	2,4
SAU par UTA	r UTA 85,1		8,9	51,5

Le résultat par UTA

Total (€)	21 342		45 156		27 406		23 734	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Produit Brut	1 870 100 %	100 %	17 644	100 %	14 632	100 %	3 031	100 %
Charges opérationnelles	330	18 %	622	4 %	1 940	13 %	789	26 %
Charges directes	56	3 %	3 154	18 %	2 100	14 %	150	5 %
Marge brute globale	1 484	79 %	13 868	79 %	10 591	72 %	2 092	69 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	636	34 %	4 953	28 %	4 976	34 %	928	31 %
Résultat Courant	251	13 %	3 136	18 %	3 062	21 %	461	15 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ Par UTA	248 843	376 864	130 728	254 981
→ Par UTH	199 383	119 496	55 930	170 061
→ Par Ha	2 925	26 176	14 607	4 948
Taux d'endettement	58 %	51 %	60 %	57 %
→ dont endettement CT	22 %	23 %	19 %	17 %
Trésorerie nette par UTA	21 084	8 240	15 080	12 297
Coût de l'endettement (Frais financiers/dettes)	2 %	2 %	2 %	2 %
Annuités/EBE	57 %	34 %	26 %	48 %
Fonds de Roulement/Stocks	148 %	105 %	210 %	133 %
EBE en pourcentage du capital	22 %	19 %	34 %	19 %

Utilisation de l'EBE / UTA

EBE	54 127	71 314	44 535	47 803
Annuités	30 811	24 185	11 747	23 121



1.7 - Résultats économiques

Du produit au résultat

		692 exploitations étu Ioyenne SAU = 51,5 l	
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	156 199	3 031	100 %
(-) Charges opérationnelles	40 645	789	26 %
(-) Charges directes	7 720	150	5 %
MARGE GLOBALE	107 834	2 092	69 %
Foncier et bâtiment	8 946	174	6 %
Fermages et charges locatives	7 556		
Entretien	1 390		
Mécanisation	15 741	305	10 %
Carburants et lubrifiants	2 644		
Locations matériels et travaux par tiers	8 414		
Entretien, réparations petits matériels	4 683		
Main-d'œuvre	16 274	316	10 %
Main-d'œuvre permanente	9 372		
Charges sociales des exploitants	6 902		
Autres charges de structure	19 069	370	12 %
Eau, gaz, électricité	2 698		
Autres fournitures	4 654		
Assurances	3 450		
Honoraires	3 388		
Transports et déplacements	1 481		
Impôts et taxes	482		
Autres charges d'exploitation	2 916		
TOTAL charges de structure	60 030	1165	38 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	47 804	928	31 %
Charges financières	3 251	63	2 %
Amortissements	21 711	421	14 %
Autres produits	893		
Résultat courant	23 735	461	15 %

2 Bovins lait (210 exploitations)

L'échantillon des élevages laitiers bio comprend cette année 210 exploitations.

¼ sont individuelles et ¾ en sociétés. L'herbe représente 90 % de la surface fourragère moyenne (SFP). Néanmoins, 70 % des élevages ont du maïs dans la SFP. Pour l'analyse, trois classes d'élevages ont été réalisées en fonction de la part de maïs dans la SFP (0 % ; 3 à 15 % ; plus de 15 %).

Dans l'échantillon, la proportion d'éleveurs avec plus de 15 % de maïs dans la SFP tend à augmenter.

Ferme laitière moyenne : 2,2 UTH, 1,8 UTA, 359 000 l vendus, 70 VL, 106 ha, 1,2 UGB/ha

La main-d'œuvre moyenne par exploitation est plutôt stable avec 2,2 UTH par ferme (+ 0.1 UTH) et 1,8 UTA (Unité de travail hors salariés). Le nombre de VL et la surface progressent respectivement de 5 VL et de 6 ha par exploitation. Le chargement reste constant.

Par UTA, l'élevage laitier bio moyen a livré 200 000 litres avec 39 VL et 59 ha de SAU. C'est en moyenne 8 000 l de moins par UTA par rapport à 2016. Cependant, les livraisons de lait sont en hausse de 16 000 l par UTA depuis trois ans.

Les résultats économiques de 2017 correspondent en moyenne à des clôtures comptables de juin 2017. Ils prennent donc en compte le manque de pâturage de l'automne 2016 et la diminution de la production de lait qui s'en est suivie.

Le lait vendu par vache est en baisse et s'établit en moyenne à 5 130 l/VL. Ce chiffre est lié au type de système fourrager mis en place. :

- → + de 15 % de maïs : 5 850 l/VL (- 380 l par rapport à l'année précédente),
- → de 3 à 15 % de maïs : 5 040 l/VL (260 l à l'année précédente),

→ 0 % de maïs : 4 300 l/VL (- 350 l par rapport à l'année précédente).

Les écarts restent significatifs allant de 740 à 1550 l/VL/an entre les systèmes.

137 000 € de produit brut et 50 500 € d'EBE par UTA

Le produit brut moyen par UTA reste stable à 137 000 €.

Le poids des charges opérationnelles et indirectes (21 % du produit brut) et des charges de structure (42 %) progresse dans l'ensemble de 2 % par rapport à N-1. L'efficacité économique des exploitations mesurée par le ratio EBE/produit brut est de 37 % (-2 %). L'EBE atteint 50 500 €/UTA, soit 3 000 €/UTA de moins que l'année précédente.

Un résultat courant attractif qui atteint 24 200 €/UTA

Le résultat courant par UTA est en légère diminution (-2 700 €/UTA par rapport à 2016). Il est supérieur aux résultats des fermes conventionnelles où le résultat moyen est proche de 17 000 €/ UTA

Là aussi des différences significatives sont observées entre les systèmes et entre les élevages à l'intérieur d'un même système. Le système bio « tout herbe » dégage un résultat moyen de 17 600 €/UTA, ce qui est inférieur aux autres systèmes bio (25 600 €/UTA et 27 800 €/UTA). Dans le contexte 2017, l'EBE dégagé est de 270 €/1000l pour les élevages « tout herbe », ce qui est plus élevé que dans les élevages laitiers bio avec du maïs dans la SFP. Mais, cela ne compense pas toujours un volume vendu par UTA plus faible.



Bovins lait

Contexte et perspectives

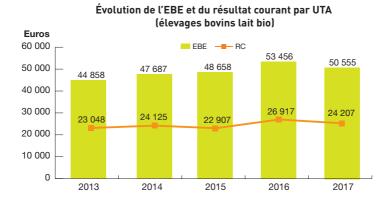
Dans un contexte de demande forte de lait bio, de prix stable, et d'année fourragère moyenne, les résultats obtenus dans les fermes bios sont constants et attractifs.

L'année comptable 2018 sera sans doute moins favorable. Le printemps 2018 a été plutôt tardif, la pluviométrie favorable en fin de printemps. L'absence de pâturage de fin d'été et d'automne a réduit les productions laitières journalières de 10 % à 50 % selon les élevages, occasionnant l'achat de fourrages, voire de la décapitalisation de cheptel dans certains élevages.

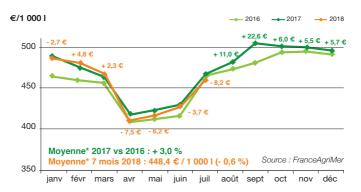
Ce contexte nous rappelle que dans chaque élevage, la mise à plat des forces et contraintes du système de production et de sa cohérence vis-à-vis des aléas climatiques est primordiale (choix du système fourrager, chargement adapté, conduites fourragères et animales...). Elle va de pair avec la prise en compte dans la conduite des élevages laitiers bio, de réflexions en cours de type « nouveaux cahiers des charges » ou « chartes qualité » incitant à la recherche de systèmes plus autonomes vis à vis des protéines.

Enfin dans un contexte de transmission à venir dans bon nombre d'élevages, la réflexion stratégique sur la cohérence du système peut aussi prendre en compte une analyse de l'attractivité de l'outil (conditions de travail, temps de travail, stratégie d'investissements, état de l'outil...).

Jean-Claude HUCHON Chambre d'agriculture des Pays de la Loire



Évolution du prix réel du lait bio payé au producteur



2.1- Le travail sur l'exploitation

Le travail sur l'exploitation

		Groupe lait											
	Total	Par exploitation	0 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Réseau lait bio								
Nombre d'entreprises	210		58	100	52	15							
→ dont individuelles	51		19	24	8	8							
→ dont sociétés	159		39	76	44	7							
Nombre d'UTA	370	1,8	1,6	1,8	1,9	1,8							
→ dont en sociétés	314	2	1,8	2	2,1	2,3							
Nombre d'UTH	463	2,2	1,8	2,3	2,5	2,3							

2.2 - La SAU

La répartition du foncier (en ha)

	Groupe lait										
	Moyenne par UTA	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne						
Surface totale (ha)	59,4	55,7	60,4	64							
→ dont fermage	55,7	49,5	57,4	61,3							
→ dont propriété	3,7	6,2	3	2,7							
Surface agricole utile	59,8	55	60,3	63,4	61,1						

Utilisation de la SAU

	Groupe lait									
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne					
Grandes cultures	14 %	15 %	12 %	16 %	11 %					
Fourrages	86 %	85 %	88 %	84 %	89 %					

2.3 - Les ateliers animaux

	Groupe lait										
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne						
UGB/ha de SFP	1,2	1,1	1,1	1,3	1,1						
% Maïs fourrager/SFP	10 %	0 %	9 %	20 %	11 %						
Nombre de vaches laitières/UTA	38,9	34	38,5	44,3	41						
Lait vendu/UTA	199 517	145 897	193 930	259 249	250 000						
Lait vendu par vache	5 129	4 291	5 037	5 852	6 081						

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.



2.4 - Analyse financière

		Réseau lait bio			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	268 896	218 629	268 660	316 061	237 000
Taux d'endettement	57 %	57 %	54 %	62 %	54 %
→ dont court terme	13 %	14 %	13 %	14 %	
Fonds de roulement en % des stocks	198 %	227 %	216 %	158 %	
Annuités en % de l'EBE	52 %	51 %	51 %	53 %	45 %
EBE en % du capital	19 %	18 %	19 %	19 %	

Charges opérationnelles

		0	Groupe lait	
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP
Charges de cultures (€/ha SAU)	84	47	81	119
→ dont engrais	22	9	23	30
→ dont semences	61	38	58	86
→ dont produits défense sanitaire	1	0	0	2
Charges d'élevage (€/UGB)	254	210	234	315
→ dont aliments animaux SFP	149	120	129	199
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	32	29	30	38
→ dont travaux par tiers animaux	73	61	75	78
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	428	314	377	604
Total charges directes (€/ha SAU)	48	54	37	60

Coût de mécanisation

	Groupe lait											
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP								
Total charges de mécanisation	357	321	335	424								
→ dont carburant lubrifiant	53	43	50	66								
→ dont entretien réparations	86	79	80	103								
→ dont travaux par tiers et location de matériel	171	140	162	210								
→ dont amortissements	47	59	43	45								

2.5 - Résultats économiques

Du pr	u produit au résultat																														
Réseau Lait bio	Moyenne 61 ha	€/UTH	132 000 € / UTH	20 000 €/UTH	25 %		75 %	2 %			10 %				10 %			% 8								33 %	42 %	2 %	17 %		23 %
	e maïs P ha	% ua	100 %	11 %	23 %	2 %	75 %	% 9			14 %				% 6			11 %								% 07	35 %	3 %	17 %	1 %	16 %
	plus de 15 % de maïs dans la SFP SAU = 63,4 ha	€/ha	2 682	293	709	09	2 018	163			377				234			303								1 077	941	73	6443		439
	b suld b SA	€/UTA	170 164	18 574	38 337	3 811	128 016	10 363	8 779	1 584	23 896	4 166	13 301	6 4 2 9	14 846	9834	8 012	19 201	3 733	4 410	3 926	2 887	800	360	3 085	908 89	59 710	4 605	28 133	871	27 843
	e maïs D ha	% ua	100 %	14 %	17 %	2 %	81 %	% 5'9			13 %				11 %			12,5 %								73 %	38 %	3 %	17 %	1 %	19 %
	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP SAU = 60,3 ha	€/ha	2 2 2 3	306	377	37	1810	142			292				250			276								096	850	26	385		425
	de 3 % de SAI	€/UTA	134 113	18 443	22 724	2 241	109 148	8 581	7 239	1342	17 568	3 040	6 1 1 6	6746	15 063	7 241	7 822	16 664	2 9 5 4	7 4 68	3 425	2 439	767	370	2 241	57 876	51 272	3 353	23 230	922	25 611
	la SFP	% ua	100 %	18 %	16 %	3 %	81 %	8,5 %			13,5 %				% 6			14 %								% 27	37 %	3 %	19 %	1 %	16 %
Groupe lait	% de maïs dans la SFP SAU = 55 ha	€/ha	1 955	344	314	24	1 587	164			261				171			275								871	715	67	365		321
Gri	0 % de n S/	€/UTA	107 540	18 938	17 293	2 963	87 284	9 040	7 738	1 302	14361	2 3 6 5	7 680	4 316	6 3 3 9 9	2 460	6 63 6	15 136	3 035	3 438	3 169	2 403	732	263	2 09 6	47 936	39 348	2 717	20 086	1 087	17 632
	59,8 ha	% ua	100 %	14 %	19 %	2 %	% 62	7 %			13 %				10 %			12 %								45 %	37 %	3 %	17 %	1 %	18 %
	Moyenne SAU =	€/ha	2 293	311	428	87	1 818	153			309				227			284								973	845	29	397		405
	Moyenn	€/UTA	137 181	18 603	25 582	2 847	108 752	9 178	7 781	1 397	18 474	3 175	10 204	2 0 9 2	13 579	5 928	7 651	16 966	3 185	4 193	3 497	2 551	767	340	2 433	58 197	50 555	3 532	23 766	950	24 207
			Produit brut	→ dont subventions exploitation	(-) Charges opérationnelles	(-) Charges directes	MARGE GLOBALE	Foncier et bâtiment	Fermages et charges locatives	Entretien	Mécanisation	Carburants et lubrifiants	Locations matériels et travaux par tiers	Entretien, réparations petits matériels	Main-d'œuvre	Main-d'œuvre permanente	Charges sociales des exploitants	Autres charges de structure	Eau, gaz, électricité	Autres four nitures	Assurances	Honoraires	Transports et déplacements	Impôts et taxes	Autres charges d'exploitation	TOTAL charges de structure	Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	Charges financières	Amortissements	Autres produits	Résultat courant



2.6 - Marge brute

Marge brute lait bio en €/1 000 litres vend Clôtures comptables 2017	dus
Produit €/1 000 l	543
Prix du lait €/1 000 l	477
Produit viande €/1 000 l	66
Charges €/1 000 l *	159
Charges alimentaires €/1 000 l	121
→ Coût de la SFP €/1 000 l	39
→ Achats fourrages, concentrés et minéraux €/1 000 l	52
→ Coût concentrés intra-consommés €/1 000 l	30
Frais d'élevage €/1 000 l	28
Frais vétérinaires €/1 000 l (Honoraires et achats médicaments)	10
Marge brute €/1 000 l	384

^{*}Les achats de paille n'ont pas été comptablisés dans les charges opérationnelles

Nombre de dossiers	101
Quantité de lait brut vendu	349 951
Effectif VL	71
Surface SFP	96
Chargement (UGB/ha de SFP)	1,11
Lait brut vendu par VL	4 931

Bovins viande (65 exploitations)

Le groupe comprend 65 exploitations spécialisées en viande bovine biologique dont 58 % sous forme individuelle. Ces élevages comptent 53 vaches allaitantes par Unité de Travailleur Agricole, ce qui correspond à un troupeau de 64 vaches par élevage. Ce sont des cheptels de dimensions inférieures aux systèmes conventionnels qui ont 88 vaches en moyenne.

Avec 16 exploitations de plus qu'en 2016, l'échantillon d'élevages n'est pas constant d'une année sur l'autre, la comparaison est donc limitée mais elle indique une tendance.

La surface augmente et atteint 97 ha par UTA soit 116 ha par exploitation, elle est comparable aux conventionnels. La surface fourragère occupe 93 % de la SAU. Ce sont des systèmes herbagers avec 98 % de la SFP en prairie. Le chargement observé de 1,02 UGB/ha de surface fourragère est conforme à la moyenne de la région.

Ces exploitations valorisent plutôt des animaux vendus en vif. Il serait intéressant économiquement de valoriser plus d'animaux finis dans la filière bio.

Des résultats économiques en légère baisse, une certaine maîtrise des charges.

L'EBE baisse, il est de 37 158 €. Il est comparable aux élevages conventionnels. Le produit brut/UTA est le même qu'en 2016. Cependant, il baisse de 107 €/ha de SAU. Le produit, hors subventions, par vache est de 1 236 €. Les charges opérationnelles sont très faibles et des charges de structure stables. Ces résultats très proches de ceux des 2 cas types. L'EBE par vache est de 700 €, il est supérieur de 100 € par rapport aux éleveurs conventionnels tout systèmes confondus...

La part des aides est importante, elle représente dans les systèmes bio un tiers du produit, contre 24 % en conventionnel. L'EBE représente ici 13 % du capital contre 11 % pour les conventionnels.

Les charges de cultures sont très faibles avec peu d'engrais et pas de produits phytosanitaires.

Le coût de concentré acheté est bien maîtrisé. Les charges d'élevage sont faibles mais en légère progression avec des achats de paille. La charge globale de mécanisation est de 173 € par ha de SAU. Elle reste la plus grosse charge mais pèse moins qu'en conventionnel.

Le revenu baisse et atteint 18 888 \in UTA. Ces exploitations ont un niveau d'annuités qui représente 48 % de l'EBE.

Contexte et perspectives

Les rendements des associations céréalesprotéagineux ont été bons en 2017 et corrects en 2018. L'autonomie alimentaire est une condition de réussite indispensable. L'assolement doit être cohérent avec les besoins des animaux. La valorisation des animaux finis demeure intéressante et les prix restent supérieurs au conventionnel. Le contexte est favorable à la vente des broutards, les prix se sont maintenus, mais cela n'alimente pas la filière bio. L'année 2018 se caractérise par un printemps humide qui a permis de remettre à niveau les stocks. La sècheresse intense de l'été 2018 et l'absence de pousse d'herbe à l'automne a fortement entamé les stocks. La situation est très hétérogène d'un territoire à l'autre.

Les prix 2018 s'annoncent dans la continuité des années passées avec un maintien des prix en bio. Les opérateurs de la filière encouragent financièrement les éleveurs à étaler la production sur toute l'année avec des compléments de prix incitatifs suivant les périodes de sortie des animaux. La grille de prix n'incite plus à l'alourdissement des poids de carcasse. Les revenus observés depuis plusieurs années en agriculture biologique sont comparables avec les systèmes non-bio, cela peut encourager les conversions.

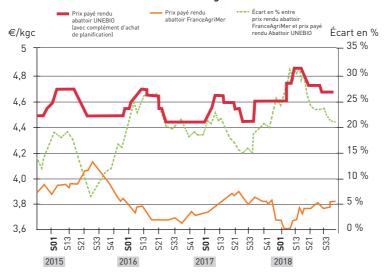
Le versement des aides bio pose toujours des problèmes. Les aides demeurent importantes dans le revenu des élevages bovins viande bio. Ce décalage des paiements a affecté la trésorerie. En ce qui concerne la demande, elle est plutôt favorable. L'élevage bio garde une bonne image pour le consommateur.

Christophe GROSBOIS

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire



Évolution du prix vaches R=380 kg race Charolaise rendu abattoir FranceAgriMer et UNEBIO



Evolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (élevages bovins viande bio)



3.1 - Le travail sur l'exploitation

Groupe viande bovine		Réseau viande bio 2 cas type*	
Total Par exploitation		Naisseur	Veaux sous la mère
65			
38			
27			
81	1,2	1	1,1
42	1,6		
86	1,3	1	1,1
	Total 65 38 27 81 42	Total Par exploitation 65 38 27 81 1,2 42 1,6	Cas Cas

^{*} Publication de 2 cas type bio par les réseaux d'élevage Pays de la Loire - Deux-Sèvres

3.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe viande	Réseau v (2 cas	
	bovine Moyenne par UTA	Naisseur	Veaux sous la mère
Surface totale (ha)	97,3	94	73
→ dont fermage	81,7		
→ dont propriété	15,6		
Surface agricole utile	96,6	94	73

Utilisation de la SAU

	Groupe viande		viande bio s type)	
	bovine Moyenne	Naisseur	Veaux sous la mère	
Grandes cultures	7 %	9 %	11 %	
Fourrages	93 %	91 %	89 %	
Autres				

3.3 - Les ateliers animaux

	Groupe viande bovine	Réseau viande bio (2 cas type)		
	Moyenne	Naisseur	Veaux sous la mère	
UGB/ha de SFP	1,02	1,07	1,09	
% Maïs fourrager/SFP	2 %	0 %	0 %	
Nombre de vaches allaitantes	53	53	53	

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

3.4 - Analyse financière

Piles (c)	Groupe viande bovine	Réseau viande bio (2 cas type)		
Bilan (€)	Moyenne	Naisseur	Veaux sous la mère	
Capital d'exploitation par UTA	282 967	233 654	210 731	
Taux d'endettement	43 %	28 %	48 %	
→ dont court terme	16 %			
Fonds de roulement en % des stocks	121 %			
Annuités en % de l'EBE	48 %	44 %	39 %	
EBE en % du capital	13 %	21 %	22 %	

Charges opérationnelles

	Groupe viande bovine	Réseau viande	e bio (2 cas type)
	Moyenne	Naisseur	Veaux sous la mère
Charges de cultures (€/ha SAU)	28	16	20
→ dont engrais	10	0	0
→ dont semences	18	13	17
→ dont produits défense sanitaire	0	3	3
Charges d'élevage (€/UGB)	89	103	98
→ dont achat aliments animaux et paille	20	28	22
dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	21	50	50
→ dont travaux par tiers animaux	48	25	26
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	135	116	115
Total charges directes (€/ha SAU)	8	0	0

Les charges directes sont les frais de récolte, main-d'œuvre, fourniture et assurances spécifiques à la production



Coût de mécanisation

	Groupe viande bovine	Réseau viand	de bio (2 cas type)	
	Moyenne	Naisseur	Veaux sous la mère	
Total (€/ha SAU)	173	196	244	
→ dont carburant lubrifiant	31	38	42	
→ dont entretien réparations	42	43	43	
→ dont travaux par tiers et location de matériel	68	14	33	
→ dont amortissements	32	101	126	

3.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe viande bovine Moyenne SAU = 96,6 ha		Réseau viand	e bio (2 cas type)	
	€/UTA	€/ha	en %	Naisseur €/UTA	Veaux sous la mère €/UTA
Produit brut	99 089	1 026	100 %	103 223	93 164
→ dont subventions exploitation	33 559	347	34 %	25 881	22 237
(-) Charges opérationnelles	13 088	135	13 %	24 513	19 647
(-) Charges directes	746	8	1 %		
MARGE GLOBALE	85 255	883	86 %	78 710	73 517
Foncier et bâtiment	12 435	129	13 %	13 685	10 921
Fermages et charges locatives	10 874			11 854	9 624
Entretien	1 561			1 831	1 297
Mécanisation	13 693	142	14 %	8 965	8 684
Carburants et lubrifiants	3 014			3 567	3 094
Locations matériels et travaux par tiers	6 582			1 359	2 453
Entretien, réparations petits matériels	4 097			4 039	3 137
Main-d'œuvre	6 853	71	7 %	7 389	7 019
Main-d'œuvre permanente	1 387				
Charges sociales des exploitants	5 466			7 389	7 019
Autres charges de structure	15 116	156	15 %	10 746	10 506
Eau, gaz, électricité	1 387			1 540	1 369
Autres fournitures	3 749				
Assurances	3 258			2 712	2 106
Honoraires	2 818			5 199	5 777
Transports et déplacements	993			1 110	1 110
Impôts et taxes	424			185	144
Autres charges d'exploitation	2 487				
TOTAL charges de structure	48 097	498	49 %	40 785	37 130
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	37 158	385	37 %	37 925	36 387
Charges financières	2 840	29	3 %	1 859	2 205
Amortissements	16 311	169	16 %	13 683	13 179
Autres produits	881				
Résultat courant	18 888	196	19 %	22 383	21 003

4 Poules pondeuses (22 exploitations)

Le groupe « Volailles Pondeuses » est constitué de 22 exploitations spécialisées en poules de ponte. Les entreprises, dont 11 sous forme sociétaire et 11 individuelles, emploient 26 UTA, soit en moyenne 1,2 UTA par exploitation. Elles exploitent en moyenne 26,1 ha de SAU par UTA.

Regard sur les résultats

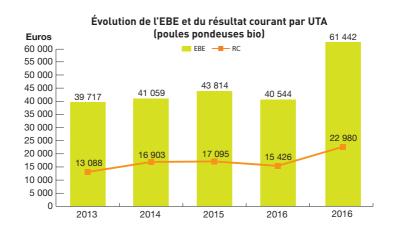
L'atelier volailles compte en moyenne 9 700 poules par exploitation (soit 8 143 poules/UTA). La taille des élevages varie de 1 085 à 29 000 poules. Un tiers des élevages de l'échantillon compte 6 000 poules pondeuses.

Les entreprises présentent un capital d'exploitation de 330 851 €/UTA, et un taux moyen d'endettement de 78 %.

Les élevages de ce groupe dégagent un EBE moyen de 61 442 €/UTA, avec un ratio EBE/produit de 19 %.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant s'établit à 22 980 € par UTA. Parmi les charges opérationnelles d'élevage, le poste aliment représente à lui seul 60 % du produit brut.

L'enquête "Poules pondeuses en système alternatif" conduite Chambres par d'agriculture du Grand-Ouest permet de périodiquement données collecter des technico-économiques d'élevage. Les dernières données sont disponibles auprès de vos conseillers Chambre d'agriculture.



Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence Bio, en 2017, le nombre de poules bio mises en place est de 4,99 millions sur 1 781 exploitations.

La dynamique est davantage marquée depuis 2 ans. Le fort attrait des consommateurs pour les œufs issus de systèmes d'élevage alternatifs et notamment bio reste plus que jamais présent, avec une attente croissante des GMS et des transformateurs.

En Pays de la Loire, en 2017, la filière continue sa progression (+ 15 %) même si elle est moins marquée qu'en 2016. Les entreprises ligériennes restent très actives dans le développement du parc bâtiment bio.

La région Pays de la Loire est la seconde région productrice (12 %), ex-aequo avec l'Occitanie. La Bretagne garde sa place au premier rang (13 %). Les deux premiers départements en Pays de la Loire sont la Vendée et la Sarthe avec respectivement 390 179 et 252 856 poules pondeuses bio en place soit 38 % et 25 % des effectifs régionaux, au travers notamment de NOREA (TERRENA), CAVAC, LDC et des Fermiers de Loué. La Mayenne se situe en

3ème position avec 167 030 pondeuses (16 % de l'effectif ligérien).

Le Plan de filière des œufs français, a pour objectif une augmentation de 50 % du nombre de poules pondeuses bio et une augmentation de 20 % du nombre de poules pondeuses Label Rouge à l'horizon 2022. La dynamique de développement actuelle est telle que ces objectifs seront très certainement atteints avant 2022. Les nouveaux producteurs ont des profils très variés : installation avec principalement des constructions à neuf, des éleveurs Label Rouge ou standards qui se convertissent pour l'image que renvoie la production bio, ou encore des reprises d'exploitations pour conversion.

Les principaux enjeux réglementaires de la filière sont liés à l'alimentation, avec la transition vers un aliment 100 % bio prévue au 31/12/2020. La prochaine étape sera au 1er janvier 2021, avec la mise en application du nouveau règlement bio qui renforcera le seuil d'autonomie alimentaire de 20 à 30 %. Le défi est de développer une production volailles biologiques coordonnée et cohérente avec la demande du marché.

Année	Poules Bio mises en place (France)	Evol. / n-1	Nombre exploitations	Evol. / n-1
2013	3,35 millions	+ 0 %	1 359	+ 3 %
2014	3,71 millions	+ 11 %	1 466	+8%
2015	3,89 millions	+ 5 %	1 548	+ 5 %
2016	4,37 millions	+ 12,3 %	1 666	+8%
2017	4,99 millions	+ 14,3 %	1 781	+ 7 %

Anaëlle LARAVOIRE, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

4.1 - Le travail sur l'exploitation

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	22	
→ dont individuelles	11	
→ dont sociétés	11	
Nombre d'UTA	26	1,2
→ dont en société	14	1,3
Nombre d'UTH	32	1,5

4.2 - La SAU

La répartition du foncier

Utilisation de la SAU

	Moyenne par UTA		Moyenne
Surface totale (ha)	26,6	Grandes cultures	65 %
→ dont fermage	16,5	Fourrages	26 %
→ dont propriété	10,1	Autres	9 %
Surface agricole utile	26.1		

4.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de poules pondeuses/UTA	8 143

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

4.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	330 851
Taux d'endettement	78 %
→ dont court terme	23 %
Fonds de roulement en % des stocks	104 %
Annuités en % de l'EBE	56 %
EBE en % du capital	19 %

Coût de mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	526
→ dont carburant lubrifiant	64
→ dont entretien réparations	151
→ dont travaux par tiers et location de matériel	201
→ dont amortissements	110

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	344
→ dont engrais	118
→ dont semences	219
→ dont produits défense sanitaire	7
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	60 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0,5 %
→ dont travaux par tiers animaux	4,5 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	8 002
TILL IS A COLUMN	
Total charges directes (€/ha SAU)	64

4.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moy	enne
	€/UTA	en %
Produit brut	320 852	100 %
→ dont subventions exploitation	13 257	4 %
(-) Charges opérationnelles	207 392	65 %
(-) Charges directes	1 657	1 %
MARGE GLOBALE	110 803	35 %
Foncier et bâtiment	6 980	2 %
Fermages et charges locatives	5 671	
Entretien	1 309	
Mécanisation	10 670	3,5 %
Carburants et lubrifiants	1 662	
Locations matériels et travaux par tiers	5 259	
Entretien, réparations petits matériels	3 749	
Main-d'œuvre	15 257	5 %
Main-d'œuvre permanente	6 067	
Charges sociales des exploitants	9 190	
Autres charges de structure	17 454	5,5 %
Eau, gaz, électricité	3 628	
Autres fournitures	1 199	
Assurances	5 718	
Honoraires	3 115	
Transports et déplacements	997	
Impôts et taxes	610	
Autres charges d'exploitation	2 187	
TOTAL charges de structure	50 361	16 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	61 442	19 %
Charges financières	6 925	2 %
Amortissements	32 068	10 %
Autres produits	531	
Résultat courant	22 980	7 %

5 Volailles de chair (24 exploitations)

Le groupe comprend 24 exploitations spécialisées, dont 12 sous forme sociétaire. Elles emploient 1 UTA en moyenne par exploitation. La surface agricole utile est de 19 ha par UTA en moyenne.

Regard sur les résultats

La taille moyenne des ateliers volailles est de 879 m² par exploitation (soit 969 m²/UTA). La surface est inférieure ou égale à 800 m² pour 15 d'entre eux, les 9 autres vont de 850 à 3 200 m². Les entreprises détiennent un capital d'exploitation de 165 006 \in en moyenne par UTA avec un endettement de 70 %.

Les aviculteurs du groupe « volailles de chair bio » ont dégagé en 2017 un EBE moyen de 31 628 €/UTA (29 106 €/UTA en 2016), soit une efficience économique de 15 % du produit brut, en légère baisse par rapport à l'année passée. Après amortissements et frais financiers, le résultat courant moyen s'établit à 17 825 €/UTA. Le produit brut annuel des élevages est de 213 061 € par UTA.

Les charges opérationnelles représentent 71 % du produit, dont 65 % pour le seul poste « aliment ».

L'enquête avicole conduite par les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest en 2017 a permis de collecter les données technico-économiques ci-dessous :

	2016	2017
Nombre de lots dans l'enquête	26	49
Marges PA en €/m²/lot	15,09	16,26
Charges variables en €/m²/lot	4,39	4,05
Marges Brutes en €/m²/lot	10,71	12,21
Nombre de lots/an	3,35	3,37

Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence Bio, en 2017, le nombre de poulets bio mis en place est de 11,3 millions sur 882 exploitations, soit une augmentation de 11 % des exploitations et de 17 % des effectifs de poulets par rapport à 2016. Ces chiffres confirment le développement de la production sous l'impulsion de la filière organisée, la dynamique retrouve des niveaux de développement des années 2009 (+ 13 %) et 2010 (+ 18 %).

En Pays de la Loire, le nombre d'exploitations (202 exploitations) augmente par rapport à 2016 (+ 19 %). Le nombre de poulets produits (4,3 millions poulets) est également à la hausse (+ 27 %).

La région ligérienne est la première région productrice (23 % de la production nationale) devant la grande région « Nouvelle-Aquitaine » qui compte 20 % de la production. La Vendée et la Sarthe sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec respectivement 46 % et 23 % des effectifs au travers notamment des Ets BODIN (Terrena), des Aliments MERCIER et des Fermiers de LOUE. Le développement de la production ligérienne est principalement situé en Vendée.

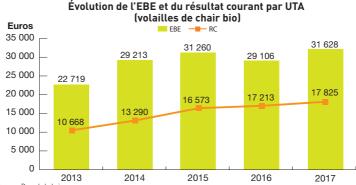
Le Plan de filière Volaille de Chair française a pour ambition de répondre aux attentes du consommateur/citoyen. L'objectif est, entre autre, de développer les signes de qualité (Bio : + 50 %, Label Rouge: + 15 %). L'augmentation des mises en place de poulets biologiques au niveau national, mais surtout ligérien, montre bien l'attrait croissant pour ce mode de production. Les nouveaux producteurs ont des profils très variés : installation avec principalement des constructions à neuf, des éleveurs Label Rouge ou standards qui se convertissent pour l'image que renvoie la production bio, ou encore des reprises d'exploitations pour conversion. Cette activité est fréquemment complémentaire d'un atelier bovin.

Les principaux enjeux réglementaires de la filière sont liés à l'alimentation, avec la transition vers un aliment 100 % bio prévue au 31/12/2020. La prochaine étape sera au 1er janvier 2021, avec la mise en application du nouveau règlement bio qui renforcera le seuil d'autonomie alimentaire de 20 à 30 %. Le défi est de développer une production de volailles biologiques coordonnée et cohérente avec la demande du marché.

Année	Poulets Bio mis en place (France)	Evol. / n-1	Nombre exploitations	Evol. / n-1
2013	7,9 millions	+1%	691	+ 4 %
2014	8,6 millions	+8%	741	+ 7 %
2015	8,6 millions	+ 3 %	759	+ 2 %
2016	9,7 millions	+ 12,6 %	794	+ 5 %
2017	11,3 millions	+ 17 %	882	+ 11 %

Anaëlle LARAVOIRE,

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire



5.1 - Le travail sur l'exploitation

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	24	
→ dont individuelles	12	
→ dont sociétés	12	
Nombre d'UTA	24	1
→ dont en sociétés	13	1,1
Nombre d'UTH	24	1

5.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne par UTA	
Surface totale (ha)	18,9	
→ dont fermage	14,6	
→ dont propriété	4,3	
Surface agricole utile	19	

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	43 %
Fourrages	47 %
Autres	10 %
Autres	10 %

5.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de m² par UTA	969

5.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	165 006
Taux d'endettement	70 %
→ dont court terme	30 %
Fonds de roulement en % des stocks	86 %
Annuités en % de l'EBE	38 %
EBE en % du capital	19 %

Coût de mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	224
→ dont carburant lubrifiant	37
→ dont entretien réparations	85
→ dont travaux par tiers et location de matériel	102

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	62
→ dont engrais	13
→ dont semences	48
→ dont produits défense sanitaire	1
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	65 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0,5 %
→ dont travaux par tiers animaux	5,0 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	8 022
Till CALL	057
Total charges directes (€/ha SAU)	257

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

Volailles de chair

5.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moy	enne
	€/UTA	en %
Produit brut	213 061	100 %
→ dont subventions exploitation	6 257	3 %
(-) Charges opérationnelles	151 608	71 %
(-) Charges directes	4 887	2 %
MARGE GLOBALE	56 566	27 %
Foncier et bâtiment	4 414	2 %
Fermages et charges locatives	2 766	
Entretien	1 648	
Mécanisation	4 412	2 %
Carburants et lubrifiants	702	
Locations matériels et travaux par tiers	1 950	
Entretien, réparations petits matériels	1 760	
Main-d'œuvre	4 393	2 %
Main-d'œuvre permanente	38	
Charges sociales des exploitants	4 355	
Autres charges de structure	11 719	6 %
Eau, gaz, électricité	2 251	
Autres fournitures	1 200	
Assurances	2 809	
Honoraires	2 758	
Transports et déplacements	510	
Impôts et taxes	455	
Autres charges d'exploitation	1 736	
TOTAL charges de structure	24 938	12 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	31 628	15 %
Charges financières	2 490	1 %
Amortissements	11 569	5,5 %
Autres produits	256	
Résultat courant	17 825	9 %

6 Grandes Cultures (20 exploitations)

Le groupe comprend 20 entreprises dont 14 sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,5 UTA et au total 1,9 UTH pour 128 ha de SAU.

Comme les années précédentes, la taille réduite du groupe, la variabilité de l'échantillon, et des dates de clôture comptable doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production. En effet la moitié des exploitations sont nouvelles, elles ont une SAU plus faible que pour l'exercice précédent. La surface moyenne par UTA varie de 50 à 200 ha, un quart se situe aux alentours de 50 ha et un quart excède les 100 ha. D'autre part, les exercices comptables, clôturés en milieu d'année pour la moitié des entreprises, cumulent les rendements décevants des cultures d'automne 2015/2016, moyens des cultures de printemps et médiocres sur certaines cultures spécialisées.

La moitié de l'échantillon est vendéen, le reste est réparti en Sarthe, Maine-et-Loire et Mayenne. Les exploitations vendéennes sont plus grandes (+ 20 ha/UTA en moyenne) avec une présence quasi systématique de cultures spécialisées et/ou légumes de plein champ.

Au global, 21 % de la SAU des exploitations étudiées est composée de cultures spécialisées et légumes de plein champ, tels que les lentilles, haricots verts et secs, pois de conserves, pommes de terre, petit épeautre... Ces cultures sont complexes techniquement et plus aléatoires que les cultures classiques, particulièrement pour cette année culturale.

En moyenne, les exploitations du groupe ont une situation financière saine. Le fonds de roulement couvre très largement les stocks.

Le capital d'exploitation par UTA à 248 843 € est inférieur de 10 % par rapport aux exploitations conventionnelles avec la même orientation.

Les charges opérationnelles du groupe étudié diminuent de 38 € répartis sur les postes semences et fertilisation. Les assolements ont tendance à se diversifier. Les surfaces en céréales diminuent de 20 % au profit des surfaces en oléo protéagineux et

en cultures spécialisées. Les céréales d'automne et les oléo-protéagineux génèrent des coûts de semences et de fertilisation inférieurs aux cultures de printemps. Malgré un accroissement des surfaces consacrées à la production de semences bio, elles restent insuffisantes sur le marché. Les semences conventionnelles non traitées, utilisables sur dérogation, sont moins onéreuses.

Le coût de mécanisation de 452 € par hectare, amortissements compris est stable. Il est supérieur de 15 % par rapport aux homologues conventionnels qui depuis 2 années réduisent drastiquement ce poste pour pallier les prix bas. Il ne représente en revanche que 24 % du produit brut vs 33 % en conventionnel.

Le produit brut par hectare, hors subventions et aides compensatoires à 1576 € par hectare baisse de 15 %. Plus de la moitié des clôtures d'exercices comptables se situant avant le 1er juillet, la mauvaise récolte des céréales à paille récoltées en 2016 est imputée sur cet exercice. De plus lorsque la sole s'est orientée vers plus de cultures spécialisées aux dépens des céréales, le produit est inférieur cette année, à l'inverse il est plus élevé lorsque les céréales ont été remplacées par des oléo-protéagineux. Les subventions perdent 84 €/ha, résultante de la révision de la PAC en 2015 vers la convergence des aides et le plafonnement des aides bio.

L'excédent brut d'exploitation est de 54 126 € par UTA. Malgré la baisse 30 % du produit brut, le ratio EBE/produit brut proche de 35 % reste stable. Une fois remboursées les annuités, il reste un solde de 23 274 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Le résultat courant, 21 342 € par UTA, baisse de 38 % à cause de la SAU moyenne de l'échantillon moins importante et de la baisse du produit brut. Les charges de structure de 847 €/ha, représentent une part similaire du produit brut par rapport au conventionnel. Elles sont néanmoins plus élevées de 2/3 car réparties sur une surface moins importante.

Contexte et perspectives

Contrairement à 2016, les rendements des cultures d'automne, récoltées précocement, ont été satisfaisants en 2017. La pluviométrie anormalement basse (-110 mm par rapport à la moyenne) a limité la pression maladie. La récolte précipitée par la chaleur et la sécheresse ont légèrement pénalisé le remplissage du grain. Pour le maïs, des gelées courant avril ont soit repoussé les semis, soit freiné les plantes juste levées. La pluviométrie régulière a permis une bonne fécondation et un remplissage du grain optimal.

Les prix sont restés stables sur les dix dernières campagnes. La demande est soutenue en alimentation humaine en blé panifiable, soja mais aussi en cultures spécialisées qui sont de plus en plus présentes dans l'assolement. La filière animale en plein essor est aussi très demandeuse. Le recours à l'importation est toujours aussi présent.

Depuis 2015 le contexte de marché des céréales et oléo-protéagineux conventionnels, le développement des filières animales bio et la

revalorisation des aides conversion ont favorisé les conversions. Selon l'Agence Bio, en France les surfaces bio et en conversion en grandes cultures ont augmenté de 75 % depuis 2014. En Pays de la Loire, les surfaces progressaient de 50 % sur la même période. Les céréales représentent plus de 90 % de ces surfaces. Les surfaces destinées aux légumes secs et légumes de plein champ continuent leur ascension : respectivement + 40 % et + 30 % (source Agence Bio).

Fin 2017, le marché reste déficitaire en France en particulier pour le blé meunier, le maïs et le soja dans un contexte de consommation en augmentation à deux chiffres. La collecte de blé ne couvre que 54 % les utilisations. Sur les 210 500 t écrasées, 68 % le sont par la meunerie. 72 000 t de blé sont importées (source FranceAgriMer). La collecte de soja français C2 et bio a été multipliée par 3 depuis 2014, mais ces conversions récentes sont loin de couvrir les besoins liés à l'alimentation animale.

Paulette HUREL Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Cours des céréales biologiques (Source : La dépêche commerciale et agricole) €/tonne 550 500 Blé tendre (qualité meunière ; 520 €/t) 450 400 Maïs (370€/t) 350 300 juil-17 juil-18 mai-18 mai-17

Prix départ France (organisme stockeur et non culture), stade de gros, pour environ 5 t. Pour obtenir les prix en culture, déduire des cotations les taxes à la charge du producteur et $45 \, \text{\'e}/\text{t}$ (marge du collecteur et frais de collecte/stockage).

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (grandes cultures bio)



6.1 - Le travail sur l'exploitation

	Groupe grandes cultures		
	Total Par exploitation		
Nombre d'entreprises	20		
→ dont individuelles	6		
→ dont sociétés	14		
Nombre d'UTA	30	1,5	
→ dont en sociétés	22	1,6	
Nombre d'UTH	37	1,9	

6.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne par UTA	
Surface totale (ha)	86,8	
→ dont fermage	79,2	
→ dont propriété	7,6	
SAU	85.1	

Utilisation de la SAU

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne	
Grandes cultures	64 %	
Fourrages	12 %	
Cultures spécialisées	21 %	
Autres	3 %	

6.3 - Analyse financière

	Groupe grandes cultures	
Bilan (€)	Moyenne	
Capital d'exploitation par UTA	248 843	
Taux d'endettement	58 %	
→ dont court terme	22 %	
Fonds de roulement en % des stocks	148 %	
Annuités en % de l'EBE	57 %	
EBE en % du capital	22 %	

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.



Charges opérationnelles

Coût de mécanisation

	Groupe grandes cultures		Groupe grandes cultures
	Moyenne		Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	299	Total (€/ha SAU)	452
→ dont engrais	104	→ dont carburant lubrifiant	60
→ dont semences	176	→ dont entretien réparations	66
→ dont produits défense sanitaire 19		→ dont travaux par tiers et	251
		location de matériel	
6 / - Pécultate économiques		→ dont amortissements	75

6.4 - Résultats économiques

	Groupe grandes cultures Moyenne SAU = 85,1 ha		tures i,1 ha
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	159 044	1 870	100 %
→ dont subventions exploitation	25 031	294	16 %
Produit brut grandes cultures (hors subventions et animaux)		1 576	
(-) Charges opérationnelles	28 104	330	18 %
(-) Charges directes	4 731	56	3 %
MARGE GLOBALE	126 209	1 484	79 %
Foncier et bâtiment	14 693	173	9 %
Fermages et charges locatives	13 592		
Entretien	1 101		
Mécanisation	29 864	351	19 %
Carburants et lubrifiants	5 115		
Locations matériels et travaux par tiers	21 323		
Entretien, réparations petits matériels	3 426		
Main-d'œuvre	12 459	146	8 %
Main-d'œuvre permanente	5 587		
Charges sociales des exploitants	6 872		
Autres charges de structure	15 067	177	9 %
Eau, gaz, électricité	2 027		
Assurances	5 360		
Honoraires	2 586		
Transports et déplacements	1 353		
Impôts et taxes	426		
Autres charges d'exploitation	3 315		
TOTAL charges de structure	72 083	847	45 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	54 126	636	34 %
Charges financières	2 464	29	2 %
Amortissements	29 075	342	18 %
Autres charges	1 245		
Résultat courant	21 342	251	13 %

7 Maraîchage (55 exploitations)

Le groupe comprend 55 exploitations dont 65 % sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,7 UTA et au total 3,9 UTH.

A noter un groupe spécifique avec les exploitations pratiquant majoritairement la vente en circuits courts (45 exploitations), ce qui est caractéristique des exploitations maraîchères de la région.

Analyse financière

Le capital d'exploitation par UTA est faible à 130 728 € comparativement à la moyenne des exploitations du groupe bio (254 981 €). Malgré ces besoins en capitaux plus faibles, les exploitations du groupe ont un endettement légèrement supérieur à l'ensemble des exploitations en bio (60 % contre 57 %) avec une situation de trésorerie proche de l'équilibre. Les exploitations en circuits courts ont moins de capital d'exploitation par UTA (inférieur de 33 %).

Résultats économiques

Le produit brut par UTA est de 130 274 € pour 8,9 ha de SAU. La surface en maraîchage et cultures spécialisées représente 47 % de la sole et le produit brut par ha est de 14 632 €, ce qui traduit bien le caractère spécialisé des exploitations du groupe. Les charges opérationnelles et directes d'un montant de 36 163 € représentent 28 % du produit brut.

Sans la main-d'œuvre temporaire, ces charges se situent à 19 155 € soit 15 % du produit brut dont plus de la moitié en semences et plants (11 267 € pour 9 % du produit).

Les charges de structures (avant amortissements et charges financières) sont à 50 256 € soit 38 % du produit.

La charge de main-d'œuvre salariée (temporaire et permanente) est le poste de charge le plus important des exploitations du groupe étudié (26 % du produit).

L'excédent brut moyen est à 44 535 € par UTA. Une fois les annuités de 11 600 € remboursées et après intégration des pertes et profits exceptionnels, il reste un solde de 33 262 € par UTA pour prélever, autofinancer et conforter la trésorerie.

Le ratio EBE/produit brut à 34 % est plutôt faible compte tenu de la dominante circuits courts du groupe.

Le résultat courant par UTA se situe à 27 407 € pour 21 % du produit soit un niveau légèrement supérieur aux autres systèmes de production en bio (moyenne à 23 735 €).

Les résultats comptables du groupe en circuits courts sont inférieurs de 17 % par rapport à la moyenne du groupe maraîchage.



Contexte et perspectives

Le printemps 2017 a été particulièrement chaud et sec. Les cultures ont été de bonne qualité, les installations des cultures estivales et automnales se sont faites dans de bonnes conditions.

L'été a été ponctué d'orages et de périodes pluvieuses qui ont entrainé un fort développement de mildiou dans les cultures de tomate et pomme de terre. Les productions estivales ont été de qualité globalement moyenne. La demande était elle-même assez peu active.

Le deuxième semestre a été plus mitigé en termes de qualité de production avec des développement de maladie dans les récoltes de fin d'automne et début d'hiver lié au temps humide, et une demande qui est restée moyenne jusqu'à la fin de l'année.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de hausse de production (+ 7 % de surfaces certifiées en France pour les légumes frais entre 2015 et 2016 et + 8 % pour les Pays de la Loire) avec en parallèle des ventes en hausse. Cet accroissement devrait se poursuivre à un rythme soutenu dans les années à venir, avec un développement de la production à destination de l'expédition.

La commercialisation en circuits courts est maintenant bien présente dans les Pays de la Loire (marchés, paniers, vente à la ferme, AMAP, magasins fermiers). Avec un nombre significatif de projets d'installation en légumes ces dernières années, l'offre s'est diversifiée et densifiée. Cela a permis de répondre à une demande croissante, avec parfois localement un décalage entre l'offre et la demande.

Le marché d'expédition augmente également régulièrement en volume. En effet, actuellement 76 % (en valeur) des fruits et légumes bio sont achetés en magasins spécialisés (41 %) ou grandes surfaces (35 %).

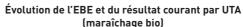
L'optimisation technique et l'organisation du travail restent deux points essentiels pour assurer la rentabilité et la pérennité de ces entreprises.

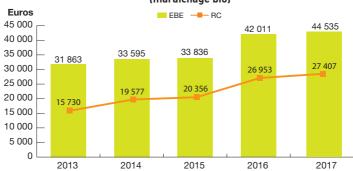
Celles en circuits courts doivent être très vigilantes sur le temps de travail par catégorie de légumes. Dans certaines situations, cela peut rapidement altérer la rentabilité (important désherbage manuel). La diversification des modes de commercialisation peut également s'avérer « coûteuse » en temps de travail et déplacements.

Les entreprises positionnées sur le marché d'expédition se doivent d'avoir une grande compétence technique en assurant des itinéraires maintenant la rentabilité de la culture. Elles doivent aussi avoir une bonne connaissance du marché pour planifier mises en place et ventes auprès des acheteurs de légumes frais et de la restauration collective.

Guillaume JOUANNEAU et Maëlle DEPRIESTER

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire





7.1 Le travail sur l'exploitation

	Groupe maraîchage			
	Ensemble du groupe		Circuits courts	
Nombre d'entreprises	55		45	
→ dont individuelles	19		18	
→ dont sociétés	36		27	
	Total	Par exploitation	Total	Par exploitation
Nombre d'UTA	92	1,7	75	1,7
→ dont en société	68	1,9	52	1,9
Nombre d'UTH	215	3,9	151	3,4

7.2 - La SAU

La répartition du foncier

•		
	Groupe maraîchage	
	Moyenne (par UTA)	Circuits courts (par UTA)
Surface totale (ha)	9,3	5,5
→ dont fermage	8,8	4,8
→ dont propriété	0,5	0,6
SAU	8,9	5,2

Utilisation de la SAU

	Groupe maraîchage			
	Moyenne	Circuits courts		
Grandes cultures	16 %	13 %		
Fourrages	35 %	35 %		
Maraîchage et cultures spécialisées	47 %	47 %		
Autre	2 %	5 %		

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps

7.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe maraîchage		
	Moyenne	Circuits courts	
Capital d'exploitation par UTA	130 728	88 395	
Capital d'exploitation par ha	14 607	17 090	
Capital d'exploitation par UTH	55 930	43 869	
Taux d'endettement	60 %	55 %	
→ dont court terme	19 %	16 %	
Fonds de roulement en % des stocks	210 %	213 %	
Annuités en % de l'EBE	26 %	24 %	
Trésorerie nette	15 080	13 399	
EBE en % du capital	34 %	39 %	

7.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe maraîchage					
	Moyenne SAU = 8,9 ha Circuits courts SAU = 5,2			= 5,2 ha		
	€/UTA	€ /ha	en %	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	130 954	14 632	100 %	99 273	19 193	100 %
→ dont subventions exploitation	4 213	471	3 %	2 396	463	2 %
(-) Charges opérationnelles et directes	36 163	4 041	28 %	24 223	4 683	24 %
Engrais	2 752	307	2 %	2 497	483	3 %
Semences et plants	11 267	1 266	9 %	9 199	1769	9 %
Produits de défense sanitaire	836	93	0,5 %	668	129	1 %
Emballages	718	146	0,5 %	820	159	1 %
Main-d'œuvre temporaire	17 008	1 900	13 %	9 115	1 762	9 %
Autres charges directes et opérationelles	3 582	329	3 %	1 924	381	1 %
MARGE GLOBALE	94 791	10 591	72 %	72 118	12 902	76 %
Foncier et bâtiment	2 899	324	2 %	1 726	334	2 %
Fermages et charges locatives	1 962			1 102		
Entretien	937			624		
Mécanisation	6 838	764	5 %	4 323	836	4 %
Carburants et lubrifiants	1 411			804		
Locations matériels et travaux par tiers	1 560			904		
Entretien, réparations petits matériels	3 867			2 615		
Main-d'œuvre	24 759	2 766	19 %	21 480	4 152	22 %
Main-d'œuvre permanente	17 735			15 686		
Charges sociales des exploitants	7 024			5 794		
Autres charges de structure	15 760	1761	12 %	13 250	2 562	13 %
Eau, gaz, électricité	1 579			1 036		
Autres fournitures	5 793			5 458		
Assurances	1 565			1 322		
Honoraires	3 277			2 289		
Transports et déplacements	907			666		
Impôts et taxes	706			770		
Autres charges d'exploitation	1 933			1 709		
TOTAL charges de structure	50 256	5615	38 %	40 779	7884	41 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	44 535	4 976	34 %	34 271	6 626	35 %
Charges financières	1 556	174	1 %	883	171	1 %
Amortissements	15 899	1 776	12 %	10 946	2 116	11 %
Autres produits	327			447		
Résultat courant	27 407	3 062	21 %	22 889	4 425	23 %

8 Viticulture (45 exploitations)

L'effectif de ce groupe est en progression cette année : il passe de 30 à 45 exploitations, dont 31 en société (69 %), réparties sur l'ensemble des appellations présentes dans la région : Jasnières, Fiefs Vendéens, Anjou-Saumur et Vignoble Nantais.

Les plantations représentent 92 % de la SAU.

Les résultats sont basés sur la vendange 2016 ou 2017 (selon la date de clôture) et les ventes réalisées sur l'exercice 2016-2017.

L'échantillon présenté ici est très hétérogène, tant au niveau des types d'entreprises que des circuits de commercialisation. On trouve aussi bien des exploitations unipersonnelles de petites surfaces que des domaines de grandes surfaces dont certains impliquent des investisseurs extérieurs.

Pour la commercialisation, l'ensemble des circuits sont présents, avec une prépondérance de la vente directe et de l'export, à la fois intracommunautaire et hors UE.

Analyse des résultats

En fonction de leur date de clôture, les résultats présentés dans cette édition concernent la récolte 2016 pour la moitié des domaines et la récolte 2017 pour l'autre moitié. Le millésime 2016 a été marqué par un épisode de gel en avril. On a également observé une forte pression mildiou et escargots ainsi qu'une fin d'été particulièrement déficitaire en eau, entraînant un stress hydrique pour la vigne. Dans le Maine-et-Loire, les vignerons les plus impactés ont perdu 30 à 50 % de leur récolte, d'autres vignerons ont fait une année au-dessus de la moyenne. L'année 2017 a battu tous les records dans les vignes : précocité, gel (pour la 2^e année consécutive pour certains domaines), déficit hydrique et faible pression mildiou (source : ATV49).

Pour l'ensemble des appellations du Val de Loire, le rendement 2016 est à 41 hl/ha, en forte baisse par rapport à la récolte 2015, qui s'élevait à 52 hl/ha. Le rendement 2017 connaît une légère progression avec 43 hl /ha (source : Interloire).

Le nombre moyen d'UTH par exploitation en bio est stable, à 4,8. A titre de comparaison, il est de 3,1 UTH en moyenne pour la viticulture en Val de Loire*. En bio, on compte environ 4 ha de vignes par UTH.

Pour maintenir leur niveau de produit (environ 255 000 €/UTA), les domaines mettent en valeur 1 ha de plus que l'année dernière.

Les postes de charges par UTA ont peu bougé par rapport à l'année précédente, d'où la stabilité de l'EBE.

Les charges de structure, à 8 915 €/ha, représentent toujours 51 % du produit brut, dont 20 % pour la main-d'œuvre et 8 % pour la mécanisation.

L'excédent brut d'exploitation moyen est stable et se situe à 71 314 € par UTA (71 380 € / UTA l'année dernière). Une fois les annuités remboursées, il reste un solde de 47 129 € par UTA pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie.

Le poids des annuités dans l'EBE poursuit sa diminution (- 7 %) : le montant des annuités est passé de 30 000 € à 24 185 € par UTA.

Le critère « fonds de roulement en % des stocks » est de 105 % (contre 94 % l'année dernière) : le fonds de roulement permet donc cette année de couvrir entièrement les stocks.

^{*} Source : « Les références 2017 des entreprises agricoles du Grand Ouest » – Chambres d'agriculture 37, 41, 44, 49, 72, 79 – AGC du GIE ENTR'AS »

Contexte et perspectives

Entre 2016 et 2017, les surfaces en vigne en certification AB ou en conversion poursuivent leur progression en Pays de la Loire : on passe de 2 906 ha (dont 701 ha en conversion) à 3 346 ha (dont 973 ha en conversion). Le nombre de producteurs augmente également, passant de 228 en 2016 à 246 en 2017 (source : Agence Bio).

La forte pression mildiou en 2018 a relancé le débat autour de la réhomologation du cuivre, de sa dose par hectare et par an et du principe de lissage. Quelle que soit la décision finale, celui-ci soulève des enjeux au niveau de la recherche de

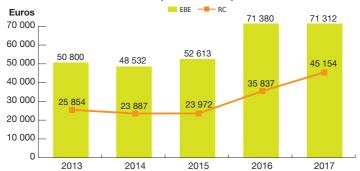
traitements alternatifs et de cépages résistants aux maladies cryptogamiques.

Le marché des vins bio est très orienté à l'export, qui représente 46 % de la commercialisation des vins bio français (contre 30% pour l'ensemble des vins). Pour les vins bio vendus en France, la vente directe reste le circuit principal, avec environ 40 % des ventes. Les circuits spécialisés, comme les magasins bio et les cavistes, se développent. La part des vins bio vendus en grandes surfaces est stable et ne dépasse pas 20 % des ventes.

Elise KOHSER

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (viticulture bio)



8.1 Le travail sur l'exploitation

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	45	
→ dont individuelles	14	
→ dont sociétés	31	
Nombre d'UTA	69	1,5
→ dont en sociétés	54	1,7
Nombre d'UTH	218	4,8

8.2 - La SAU

La répartition du foncier

Utilisation de la SAU

	Moyenne par UTA
Surface totale (ha)	14,1
→ dont fermage	12,7
→ dont propriété	1,4
SAU	14,4

	Moyenne
Grandes cultures	3 %
Fourrages	4 %
Plantations	92 %
Autres	1 %

8.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	376 864
Taux d'endettement	51 %
→ dont court terme	23 %
Fonds de roulement en % des stocks	105 %
Annuités en % de l'EBE	34 %
EBE en % du capital	19 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	448
→ dont engrais	145
→ dont semences - plants	21
→ dont produits défense sanitaire	282
Autres charges opérationnelles	174
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	622

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	1 572
→ dont carburant lubrifiant	97
→ dont entretien réparations	491
→ dont travaux par tiers et location de matériel	830
→ dont amortissements	154

Charges directes (€/ha de SAU)	3 154
→ dont emballages	1 835
→ dont produits œnologiques	16
→ dont main-d'œuvre temporaire	1 158
Autres charges directes	145

8.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Mo	oyenne SAU =14,4	ha
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	254 030	17 644	100 %
→ dont subventions exploitation	3 758	261	1 %
(-) Charges opérationnelles	8 952	622	3 %
(-) Charges directes	45 411	3 154	18 %
MARGE GLOBALE	199 667	13 868	79 %
Foncier et bâtiment	9 606	667	4 %
Fermages et charges locatives	8 283		
Entretien	1 323		
Mécanisation	20 394	1 416	8 %
Carburants et lubrifiants	1 397		
Locations matériels et travaux par tiers	11 954		
Entretien, réparations petits matériels	7 043		
Main-d'œuvre	51 012	3 544	20 %
Main-d'œuvre permanente	43 146		
Charges sociales des exploitants	7 866		
Autres charges de structure	47 343	3 288	19 %
Eau, gaz, électricité	2 810		
Autres fournitures	12 233		
Assurances	4 232		
Honoraires	8 410		
Transports et déplacements	8 159		
Impôts et taxes	865		
Autres charges d'exploitation	10 634		
TOTAL charges de structure	128 355	8 915	51 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	71 312	4 953	28 %
Charges financières	3 447	239	1 %
Amortissements	22 069	1 533	9 %
Autres charges	642		
Résultat courant	45 154	3 136	18 %

Capital d'exploitation

Ensemble de l'actif (immobilisations, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Charges opérationnelles

Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (semences, engrais), charges d'alimentation des animaux, produits et honoraires vétérinaires, fournitures diverses, travaux par des tiers sur les animaux, taxes sur les produits.

Charges directes

Charges directement affectées à la production, spécifiques à l'organisation de l'exploitation. Exemples: emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de main-d'œuvre temporaire, travaux par des entreprises.

Charges de structure

Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes. Exemples : fermage, cotisations sociales, etc.

EBE (excédent brut d'exploitation)

Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Fonds de roulement

Argent nécessaire pour financer les stocks et les avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Marge brute

Produit brut diminué des charges opérationnelles.

Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

Résultat courant

Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

SAU (surface agricole utile)

Surfaces en cultures et surfaces fourragères.

SFP (surface fourragère principale)

Surface fourragère consacrée aux animaux, Exemples : prairies, maïs fourrage,

Taux d'endettement

Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

UGB (unité aros bovins)

Unité de référence correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache. Permet d'agréger ou de comparer des effectifs d'animaux d'espèces différentes.

UTH (unité de travailleurs humains)

Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation.

UTA (unité de travail agricole)

Les résultats présentés dans cette étude sont pondérés par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

	Nombre d'UTA
Chefs d'exploitation	1 par chef d'exploitation à temps plein (proratisation si travail extérieur)
Associés exploitants (GAEC, EARL)	1 par associé à temps plein (proratisation si travail extérieur)
Conjoints collaborateurs à temps plein	0,5
Conjoints collaborateurs à temps partiel	0,25

Vos conseillers agriculture biologique à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire



Mavenne **Brigitte Lambert** Parc Technopole Rue Albert Einstein Changé BP 36135 53061 LAVAL Cedex 9

→ 02 43 67 36 84 brigitte.lambert@pl.chambagri.fr



Florence Letailleur 15 rue Jean Grémillon 72013 LE MANS Cedex 2

→ 02 43 29 24 57

florence.letailleur@pl.chambagri.fr **LE MANS**



Loire-Atlantique **NANTES** Gilles Le Guellaut Rue Pierre-Adolphe Bobierre 44939 NANTES Cedex 9 → 02 53 46 60 01 gilles.leguellaut@pl.chambagri.fr



🛍 LAVAL



Maine-et-Loire Elisabeth Cocaud 14 avenue Jean Joxé, CS 80646 49006 ANGERS Cedex → 02 41 96 75 41

elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr







Vendée Cécile Brouillard et Stéphane Hanguez Boulevard Réaumur 85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex → 02 51 36 83 87

cecile.brouillard@pl.chambagri.fr stephane.hanguez@pl.chambagri.fr

Etude coordonnée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

en partenariat avec :

AFOCG 44

Elodie FREGER 17 rue du Meunier 44880 SAUTRON

→ 02 40 63 39 11

contact@afocg-atlantique.fr

AFOCG 49-85

Xavier-Noël BARRADEAU 51 rue Charles Bourseul Espace Bell - BP 51 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex

→ 02 51 46 23 99 contact@afocg.fr

ALTEACONSEIL

Vital Lemasson 25, rue du Général de Gaulle - BP 32 85120 LA CHATAIGNERAIE

→ 02 51 69 61 12 contact@alteaconseil.fr

AS 44

Marie Luce Pitré Maison de l'Agriculture Rue Pierre Adolphe Bobierre La Géraudière 44939 NANTES Cedex 9

→ 02 40 16 36 48 contact@as44.fr

AS 49

Francis Houlet 14, avenue Jean Joxé CS 80 646 49006 ANGERS Cedex 0

→ 02 85 35 75 00 francis.houlet@as49.fr

AS CEFIGA

Jean-Marie Lhommeau La Maison des agriculteurs 9, rue Jean Grémillon 72013 LE MANS Cedex 02

→ 02 43 43 68 68

jean-francois.beaujean@plus.agri72.com

CEGAO

Jérôme Cousquer 8, rue du Bon Puits - SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU 49480 VERRIERES EN ANJOU

→ 02 41 88 60 22

j.cousquer@cegao.com

CERFRANCE 44

Elisabeth Orhon 8, rue de Laponie BP 4113 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex → 02 28 09 35 00 eorhon@cerfrance44.fr

CERFRANCE 49

Elise PERDRIEAU
29, avenue Jean-Joxé
BP 60411
49104 ANGERS Cedex 02
→ 02 41 33 66 66
eperdrieau@49.cerfrance.fr

CERFRANCE 53-72

Pierre Chambard
Rue Albert Einstein
Parc Technopole de Changé – BP 26116
53061 Laval Cedex 9
→ 02 43 49 84 00
pchambard@53-72.cerfrance.fr

CERFRANCE 85

Jean-Louis Dodelin
15, rue Jacques-Yves Cousteau − CS 10003
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex
→ 02 51 24 42 42

jldodelin@85.cerfrance.fr

COGEDIS

Olivier Perret
Zone artisanale Croas ar Nezic
29800 SAINT THONAN
→ 02 98 20 35 00
olivier.perret@cogedis.com

COMPTACOM GECAGRI

Vincent Vogt
247, avenue des Français Libres
CS 71015
53010 LAVAL Cedex
→ 02 43 64 17 17

vincent.vogt@compta.com



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Vendée











PAYS DE LA LOIRE





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÈCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

AVEC LA